



# Conseil économique et social

Distr. générale  
22 novembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Commission du développement social

### Cinquante-sixième session

29 janvier-7 février 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

## Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux

### Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
  - a) Thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous ;
  - b) Examen des plans et programmes d'action concernant la situation de certains groupes sociaux élaborés par des organismes des Nations Unies :
    - i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées ;
    - ii) Règles pour l'égalisation des chances des handicapés ;
    - iii) Programme d'action mondial pour la jeunesse ;
    - iv) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ;
    - v) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille ;
  - c) Questions nouvelles : pour des sociétés durables et résilientes : l'innovation et l'interconnectivité au service du développement social.
4. Questions relatives au programme et questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session de la Commission.
6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-sixième session.



## Annotations

### 1. Élection du Bureau

L'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose que la Commission élit parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, un ou plusieurs vice-présidents et d'autres membres du Bureau selon que de besoin. À l'alinéa c) de sa décision 2002/210, le Conseil économique et social a décidé que la Commission du développement social, aussitôt après la clôture d'une session ordinaire, tiendrait la première séance de la session ordinaire suivante aux seules fins d'élire le nouveau Président et les autres membres du Bureau. Dans sa résolution 2016/6, le Conseil a réaffirmé que les membres du Bureau de la Commission continueraient d'être élus pour un mandat de deux ans correspondant à la session d'examen et à la session directive du cycle de 2017-2018. Par conséquent, le 10 février 2017, aussitôt après la clôture de sa cinquante-cinquième session, la Commission a tenu la première séance de sa cinquante-sixième session, à laquelle elle a élu par acclamation Bruno Ríos Sánchez (Mexique) et Yao Shaojun (Chine) vice-présidents de la Commission à sa cinquante-sixième session. À la même séance, la Commission a reporté l'élection du président issu des États d'Europe occidentale et autres États et du vice-président issu des États d'Afrique.

Ultérieurement, les États d'Europe occidentale et autres États ont proposé Nikulás Hannigan (Islande) comme président ; les États d'Afrique ont proposé Lot Dzonzi (Malawi) comme vice-président ; les États d'Europe orientale ont proposé Mihaela Mecea (Roumanie) comme vice-présidente de la Commission à sa cinquante-sixième session.

Le 29 janvier 2018, la Commission sera invitée à élire le président issu des États d'Europe occidentale et autres États et les vice-présidents issus des États d'Afrique et des États d'Europe orientale, et à confier à l'un de ses vice-présidents les fonctions de rapporteur.

### 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'article 7 du Règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, après l'élection du Bureau, la Commission arrête l'ordre du jour de la session en 'se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la cinquante-sixième session de la Commission ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2017/231.

Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa cinquante-sixième session (voir annexe I) a été élaboré conformément aux décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les délais prescrits et compte tenu des services de conférence mis à la disposition de la Commission. Le calendrier est provisoire et indicatif : si la Commission achève l'examen d'un point plus tôt que prévu, elle voudra sans doute passer immédiatement au point suivant.

La Commission doit se réunir du lundi 29 janvier au mercredi 7 février 2018. Des dispositions ont été prises pour qu'elle tienne des séances le matin et l'après-midi : les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

#### *Documentation*

Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux ([E/CN.5/2018/1](#))

### **3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

Conformément à la résolution 55/46 de l'Assemblée générale sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », la Commission évaluera régulièrement la concrétisation des engagements pris à Copenhague et des autres initiatives adoptées à Genève.

#### *Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ([E/CN.5/2018/2](#))

#### **a) Thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous**

Dans sa résolution 2016/6, le Conseil économique et social a décidé que le thème prioritaire retenu pour la session d'examen et la session directive du cycle de 2017-2018 serait le suivant : « Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous ». La Commission clôturera le cycle biennal en adoptant à sa cinquante-sixième session, en 2018, des recommandations pratiques sur les stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous. Elle sera saisie du rapport du Secrétaire général sur ce thème.

#### *Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous ([E/CN.5/2018/3](#))

#### **b) Examen des plans et programmes d'action concernant la situation de certains groupes sociaux élaborés par des organismes des Nations Unies**

- i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées**
- ii) Règles pour l'égalisation des chances des handicapés**
- iii) Programme d'action mondial pour la jeunesse**
- iv) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement**
- v) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille**

La Commission examinera les questions relatives à la situation de certains groupes sociaux.

#### *Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur le troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ([E/CN.5/2018/4](#))

Rapport du Secrétaire général sur la réalisation et le suivi des objectifs de l'Année internationale de la famille ([A/73/61-E/2018/4](#))

#### **c) Questions nouvelles : pour des sociétés durables et résilientes : l'innovation et l'interconnectivité au service du développement social**

Dans sa résolution 2006/18, le Conseil économique et social a décidé d'inscrire un point de l'ordre du jour intitulé « Questions nouvelles » au programme de travail

de la Commission. En consultation avec leurs groupes régionaux respectifs, les membres du Bureau sont convenu que les débats de la cinquante-sixième session tenus au titre de ce point porteront sur le thème suivant : « Pour des sociétés durables et résilientes : l'innovation et l'interconnectivité au service du développement social ». Le Secrétariat fournira une note afin de faciliter les débats.

*Documentation*

Note du Secrétariat intitulée « Questions nouvelles : pour des sociétés durables et résilientes : l'innovation et l'interconnectivité au service du développement social » ([E/CN.5/2018/5](#))

- 4. Questions relatives au programme et questions diverses**
- 5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-septième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

*Documentation*

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session de la Commission ([E/CN.5/2018/L.1](#))<sup>1</sup>

- 6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-sixième session**

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission soumettra au Conseil un rapport sur les travaux de sa cinquante-sixième session.

*Documentation*

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-sixième session ([E/CN.5/2018/L.2](#))<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Sera publié comme document de session.

## Annexe I

## Projet d'organisation des travaux (29 janvier-7 février 2018)

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
<b>Semaine du 29 janvier au 2 février 2018</b>		
<b>Lundi 29 janvier</b>		
Matin	1. Élection du Bureau	
	2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux ( <a href="#">E/CN.5/2018/1</a> )
	3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale	Présentation de la documentation se rapportant au point 3 de l'ordre du jour, y compris ses alinéas a) et b) Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ( <a href="#">E/CN.5/2018/2</a> )
	a) Thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous	Rapport du Secrétaire général sur les stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous ( <a href="#">E/CN.5/2018/3</a> )
	b) Examen des plans et programmes d'action concernant la situation de certains groupes sociaux élaborés par des organismes des Nations Unies	
	i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées	
	ii) Règles pour l'égalisation des chances des handicapés	
	iii) Programme d'action mondial pour la jeunesse	
	iv) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement	Rapport du Secrétaire général sur le troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ( <a href="#">E/CN.5/2018/4</a> )
	v) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille	Rapport du Secrétaire général sur la réalisation et le suivi des objectifs de l'Année internationale de la famille ( <a href="#">A/73/61-E/2018/4</a> )
	3 a) et b)	Déclarations liminaires Début du débat général
Après-midi	3 a) ( <i>suite</i> )	Réunion-débat de haut niveau sur le point 3 a)
<b>Mardi 30 janvier</b>		
Matin	3 a) et b) ( <i>suite</i> )	Suite du débat général
Après-midi	3 c) Questions nouvelles : pour des sociétés durables et résilientes : l'innovation et l'interconnectivité au service du développement social	Note du Secrétariat intitulée « Questions nouvelles : pour des sociétés durables et résilientes : l'innovation et l'interconnectivité au service du développement social » ( <a href="#">E/CN.5/2018/5</a> )
<b>Mercredi 31 janvier</b>		
Matin	3 b) ( <i>suite</i> )	Table ronde de haut niveau sur le thème « Troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement »
Après-midi	3 b) ( <i>suite</i> )	Table ronde sur le thème « Sur la voie d'un développement durable, résilient et partagé : une approche fondée sur des données factuelles pour intégrer la question du handicap

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
		dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme 2030 »
<b>Judi 1<sup>er</sup> février</b>		
Matin	3 a) et b) ( <i>suite</i> )	Suite du débat général
Après-midi	4. Questions relatives au programme et questions diverses	
	3 a) et b) ( <i>suite</i> )	Suite du débat général
<b>Vendredi 2 février</b>		
Matin		Consultations ( <i>pas de séance plénière</i> )
Après-midi		Consultations ( <i>pas de séance plénière</i> ) 15 heures : <i>dernier délai pour le dépôt des projets de proposition</i>
<b>Semaine du 5 au 9 février 2018</b>		
<b>Lundi 5 février</b>		
Matin	3 a) et b) ( <i>suite</i> )	Fin du débat général
Après-midi		Consultations ( <i>pas de séance plénière</i> )
<b>Mardi 6 février</b>		
Matin		Consultations ( <i>pas de séance plénière</i> )
Après-midi		Consultations ( <i>pas de séance plénière</i> )
<b>Mercredi 7 février</b>		
Matin	3 a) et b)	Présentation des projets de proposition Décisions relatives aux projets de proposition
	5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session de la Commission	Adoption de l'ordre du jour provisoire de la session suivante
	6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-sixième session.	Adoption du rapport Clôture de la session <sup>a</sup>
Après-midi		Décisions concernant tout projet de proposition en suspens ou d'autres questions (si nécessaire)

<sup>a</sup> Conformément à la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tiendra, aussitôt après la clôture de sa cinquante-sixième session, la première séance de sa cinquante-septième session aux seules fins d'élire le nouveau président et les autres membres du Bureau de cette session, conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social. Conformément à la résolution 2016/6 du Conseil, les membres du Bureau de la Commission élus pour les cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions ont été élus pour un mandat de deux ans, sous réserve de l'examen des méthodes de travail de la Commission, qui sera entrepris à la cinquante-sixième session.

## Annexe II

### Composition de la Commission du développement social à sa cinquante-sixième session (2018)

(46 membres ; mandat de quatre ans)

<i>Composition à la cinquante-sixième session</i>	<i>Mandat venant à expiration à la clôture de la session de l'année</i>
Algérie	2019
Autriche	2019
Bangladesh	2020
Bélarus	2020
Bénin	2019
Bolivie (État plurinational de)	2019
Brésil	2021
Bulgarie	2021
Burundi	2019
Chine	2021
Colombie	2019
Congo	2020
Côte d'Ivoire	2021
El Salvador	2020
États-Unis d'Amérique	2020
Fédération de Russie	2020
France	2017
Ghana	2020
Haïti	2021
Iran (République islamique d')	2019
Iraq	2019
Islande	2020
Israël	2019
Japon	2020
Madagascar	2021
Malawi	2021
Mexique	2019
Namibie	2019
Panama	2021

---

<i>Composition à la cinquante-sixième session</i>	<i>Mandat venant à expiration à la clôture de la session de l'année</i>
Paraguay	2020
Pérou	2020
Portugal	2019
Qatar	2019
République de Corée	2020
République de Moldova	2020
Roumanie	2021
Rwanda	2020
Sénégal	2020
Soudan	2021
Suisse	2021
Turkménistan	2021

---